



"L'Humanité doit à l'enfant ce qu'elle a de meilleur à donner."

Déclaration des Nations-Unies

Association de Parrainage

"Le Don de l'Enfant"

www.donenfant.org

62 rue du 9^{ème} Zouaves, 68140 Munster

Tél : 03.68.07.57.11

presidente@donenfant.org

PROCES-VERBAL du CONSEIL D'ADMINISTRATION du 11 JANVIER 2023

Le mercredi 11 janvier 2023, à 15 heures, les membres du Conseil d'Administration de l'Association « Le Don de l'Enfant » se sont réunis chez madame Nicole SIFFERMANN à Eguisheim.

➤ Sont présents :

Mmes DE LEONARDIS Eléonore, DUC Marie-France, GEMBERLE Yolande, SIFFERMANN Nicole et STOEHR Andrée
Mrs BACH Michel, KIRSCH Jean-Michel, LAHEURTE Gérard et STOEHR Jean

➤ Sont excusés :

Mmes JANTEL Estelle et STOEHR Emilie

➤ Est absent :

M. JANTEL Daniel

➤ Est également présente :

Mme BACH Colette

Andrée STOEHR souhaite la bonne année aux membres présents.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 7 SEPTEMBRE 2022

Le procès-verbal de la réunion du 7 septembre 2022 est approuvé à l'unanimité.

RENOUVELLEMENT D'UN TIERS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION LORS DE NOTRE ASSEMBLEE GENERALE

Le tiers sortant est composé de :

- Mme STOEHR Emilie
- Mrs JANTEL Daniel, LAHEURTE Gérard et STOEHR Jean

Messieurs LAHEURTE Gérard et STOEHR Jean indiquent qu'ils se représentent. La question sera posée aux autres personnes.

CONFIRMATION DU CHANGEMENT DE DATE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Lors du Conseil d'Administration précédent, suite au voyage au Vietnam effectué en avril par un certain nombre de membres de l'Association, il avait été décidé d'avancer la date de notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire au samedi 25 mars 2023 au lieu du samedi 15 avril 2023 comme initialement prévu. Cette date du 25 mars 2023 est confirmée. La réunion aura lieu dans la Salle de la Laub, rue Saint-Grégoire, à Munster. Elle sera suivie d'un Conseil d'Administration.

NOMBRE D'ENFANTS AU FOYER ET BOURSIERS

A ce jour, nous parrainons

- 19 enfants dans le Foyer
- 95 enfants boursiers pour lesquels nous avons actuellement 90 parrains. Il nous manque donc 5 parrains.

Pour des raisons budgétaires, nous avons été contraints, lors de la dernière rentrée scolaire, de réduire le nombre d'enfants en ne remplaçant pas les enfants sortants.

DON DE 10 € AUX ENFANTS DU FOYER POUR LA FETE DU TET

Le Conseil d'Administration décide à l'unanimité, comme les années précédentes, de donner 10 € à chacun des enfants du Foyer à l'occasion de la Fête du Têt.

AUGMENTATION DES SALAIRES DU PERSONNEL EN 2023

En 2023, les salaires du personnel du Foyer augmentent d'environ 15% de la manière suivante :

- Père de famille : passage de 276 € à 292 €
- Mère de famille : passage de 249 € à 267 €
- Cuisinière : passage de 241 € à 252 €

Ces salaires incluent les cotisations sociales obligatoires.

DEVENIR DE LA MAISON N° 5

Andrée STOEHR rappelle que la maison n° 5 nous cause un problème financier. Un enfant nous coûte actuellement 98 € par mois, alors que les parrains ne paient que 30 € par mois.

Gérard LAHEURTE présente les comptes 2022 de l'Association. Ceux-ci présentent un déficit de 2924 €.

Les points essentiels sont :

- Meilleurs résultats en parrainage
- Moins de manifestations
- Aucune subvention en 2022
- Baisse des dons de 3000 €

Ces résultats n'incluent pas le déficit financier de la maison n° 5 qu'il faut rattraper par un versement en ce début d'année. Celui-ci se monte cette année à environ 7500 €, soit quasiment le triple de l'année précédente. Les principaux postes ayant augmenté sont :

- Nourriture
- Gaz
- Electricité
- Salaires

Ceci est aggravé par l'évolution du taux de change du dong vietnamien.

Nous nous rendons donc compte qu'en continuant à financer le foyer, nous accélérons la chute de l'association. Mais, il n'est bien entendu absolument pas question d'abandonner les enfants à leur sort.

Nous avons, à priori, 2 options pour eux :

Les regrouper dans un des autres foyers encore existants, avec éventuellement une participation de notre part durant une période de transition.

Les placer dans une famille d'accueil et les prendre en charge en tant que boursiers

La décision de l'arrêt du foyer est approuvée à l'unanimité. Cette fermeture est envisagée pour la date du 30 juin 2023.

Un courrier va être envoyé aux parrains concernés et la situation sera évoquée par la Présidente avec monsieur Man durant son voyage au Vietnam durant le mois d'avril.

DONS REÇUS EN 2022

Nous avons reçu en 2022 un montant total de 5896 € de dons contre 8825 € en 2021.

BENEFICE DES MANIFESTATIONS ORGANISEES EN 2022

Les manifestations effectuées en 2022 ont nécessité 4422 € de dépenses pour 8606 € de recettes, soit un bénéfice d'environ 4000 €. Ceci est à comparer aux manifestations effectuées en 2021 qui ont nécessité 8776 € de dépenses pour 14756 € de recettes, soit un bénéfice d'environ 6000 €.

MANIFESTATIONS PREVUES EN 2023

Les manifestations suivantes sont actuellement prévues en 2023 :

- Fin janvier : opération tourtes
- 25 février : carnaval des enfants à Munster (crêpes)
- Début mars : vente de fromages
- Début mars : vente de chocolats de Pâques
- 25 mars : Assemblée générale et Conseil d'administration

- 2 avril : concert trompette et orgue
- 7 mai : journée des associations à Munster ??
- 17 juin : fête de la musique
- 13 juillet : vente de lampions + crêpes
- 12 août : nuit des étoiles (crêpes)
- Novembre (date à confirmer) : lanternes de la St-Martin

DIVERS

Andrée STOEHR indique qu'elle a préparé pour l'Assemblée Générale un petit rappel de nos différentes inscriptions :

- Tribunal
- Centre des impôts
- INSEE
- Conseil d'Administration

Les points à l'ordre du jour étant épuisés et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 17 heures.

Fait à EGUISHHEIM, le 11 janvier 2023

Le Secrétaire
Jean-Michel KIRSCH

La Secrétaire Adjointe
Estelle JANTEL